



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE DE L'IMMIGRATION, DE L'INTEGRATION,
DE L'IDENTITE NATIONALE ET DU DEVELOPPEMENT SOLIDAIRE

LE MINISTRE

Paris, le 27 MAI 2009

Madame la Présidente,

L'aide humanitaire aux personnes en détresse constitue un devoir moral et un facteur essentiel de mobilisation pour les collectivités publiques, les associations et la société civile. Cette aide humanitaire ne saurait être conditionnée à l'examen de la situation juridique des personnes concernées, notamment au regard du droit au séjour.

Certains bénévoles et salariés d'associations humanitaires ont été poursuivis, voire parfois condamnés, pour avoir été au-delà de la seule action humanitaire et s'être insérés, le plus souvent par imprudence, dans les filières d'immigration clandestine. Dans un débat parfois polémique, certains ont cherché à accréditer l'idée que ces poursuites et condamnations visaient l'action humanitaire, alors qu'elles visaient des actes allant bien au-delà, créant de ce fait une certaine confusion.

Je souhaite donc réunir les principales associations actives dans ce domaine, afin d'engager un travail de clarification des limites qui séparent l'aide humanitaire aux étrangers en situation irrégulière, qu'il nous faut soutenir, de la participation aux filières d'immigration clandestine et de traite des êtres humains, qu'il nous faut combattre.

L'objectif de ce travail est de parvenir à un guide pédagogique à destination des bénévoles et salariés d'associations humanitaires, et des services de l'Etat, réaffirmant le caractère inconditionnel de l'aide humanitaire, et précisant dans le même temps les risques qui peuvent s'attacher à certains actes allant bien au-delà.

Je vous invite à participer à une rencontre d'échange et de travail qui aura lieu :

le vendredi 5 juin 2009 à 8h30
au ministère de l'immigration, de l'intégration,
de l'identité nationale et du développement solidaire
101 rue de Grenelle
75007 PARIS.

Je vous prie d'agréer, Madame la Présidente, l'assurance de mes sentiments les meilleurs.



Eric BESSON

Madame Nathalie FERRE
Présidente
GISTI
3 villa Marcès
75011 PARIS